



MAIRIE DE PARNES

AVIS

**Madame, Monsieur,
Le Conseil Municipal se tiendra
Le jeudi 22 février 2018
A 20H30
Dans les locaux de la mairie**

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance ;
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 Décembre 2018 ;
- Autorisation de signer le contrat d'accompagnement à la protection des données avec l'Adico ;
- Participation de la commune à la MOAT (mutuelle de T. Legros) ;
- Convention avec la SPA;
- Délibération sur la durée d'amortissement des comblements des 2 forages de Parnes (station de pompage);
- Rapport annuel de l'ADTO sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2016 ;
- Groupement de commandes SE60 –achat d'électricité et services associés ;
- Questions diverses.

Le Maire, Pascal LAROCHE

